

DEPARTEMENT DE LA MANCHE

Commune de BRICQUEBOSCQ

ELEMENTS DU PAYSAGE PROTEGES (en application de la loi relative à la protection et à la mise en valeur des paysages du 8 janvier 1993)

Vu pour être annexé à la
délibération du conseil
municipal en date du - 7 JUIL. 2005

Vu pour être annexé à l'arrêté
préfectoral du 13 OCT. 2005
SAINT-LO. 18

Pour le Préfet
L'Attaché de Préfecture
Chef de Bureau Délégué

D. MOREL



PLANIS
Aménagement • Environnement • Urbanisme

114 Rue du Maréchal Juin
50000 Saint-Lô
Tel 02 33 75 63 52
Fax 02 33 75 62 47
Email planis@wanadoo.fr

Ech: 1/5000



